



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

24/03/2024

Communiqué du Parti Révolutionnaire Communistes

Soutien à Jean-Paul Delescaut secrétaire de l'UD-CGT 59

Le Parti Révolutionnaire Communistes affirme son soutien au camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire-général de l'Union Départementale du Nord, attaqué par le gouvernement et la justice bourgeoise.

Jean-Paul Delescaut a été interpellé à son domicile à 6 heures du matin et mis en garde à vue ainsi que la secrétaire administrative de l'UD, le 20 octobre dernier pour « *apologie du terrorisme* », parce que l'UD-CGT 59 a exprimé sa solidarité avec le peuple palestinien. Le préfet du Nord de l'époque désormais directeur de cabinet de C. Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, connu pour utiliser le mépris et la répression contre les travailleurs en lutte, a pris pour prétexte, afin d'envoyer ses gendarmes saisir notre camarade, cette phrase d'un tract de l'Union Départementale CGT : « *Les horreurs de l'occupation illégale se sont accumulées. Depuis samedi elles reçoivent les réponses qu'elles ont provoquées.* ». Cette simple description de la situation réelle a motivé une mise en examen pour « *apologie du terrorisme* ». Pourtant, dès le 7 octobre, le quotidien israélien "*Haaretz*" indiquait que le seul responsable de ce qui venait de se passer était Netanyahu.

Traîné le 28 mars prochain devant le tribunal correctionnel de Lille, le secrétaire-général de l'UD-CGT du Nord, la plus importante de la CGT, est une double cible.

Comment ne pas faire le rapprochement avec la répression syndicale féroce menée contre ceux qui ont organisé la grève durable au moment de la lutte contre la destruction de notre système de retraites ? On frappe les plus déterminés des syndicalistes de classe ceux qui ont mené la bataille de classe jusqu'au bout. Comme des centaines d'autres militants de la CGT, il est incriminé en tant que dirigeant de l'organisation qui a mené avec le plus de détermination le combat contre la casse des retraites, en 2023 comme en 2019 et 2020, et encore avant. Le grand capital et ses fondés de pouvoir, exécutif comme judiciaire, ne pardonnent pas à ceux qui incarnent la résistance. Ils veulent faire des exemples, multiplier les pressions. Que ce soit par les menaces contre le droit de grève ou par la répression contre les militants de la grève, leur but est de dissuader les militants de la CGT de continuer la lutte.

Mais, l'exécutif aux ordres de Macron a une autre raison de s'en prendre à Jean-Paul. L'UD-CGT du Nord a osé briser l'interdit que le gouvernement, relayé par les media et l'idéologie dominante, a établi depuis des mois : celui de défendre la cause du peuple palestinien, victime depuis 75 ans d'une colonisation de substitution de la part de l'État autoproclamé d'Israël.

L'ampleur de l'attaque dont les militants de l'UD-CGT 59 ont été l'objet, à travers leur premier dirigeant, montre qu'ils ont touché juste, qu'ils gênent les capitalistes et leurs exécutants du gouvernement et des *media*, contrairement à tous ces prétendus apôtres de la paix qui mettent sur le même plan l'État colonialiste et le peuple colonisé. Ce qu'on leur reproche, en vérité, est d'avoir osé briser la chape de plomb et dénoncer les responsabilités d'Israël.

Ce qui est interdit, en réalité, c'est de contextualiser, de rappeler ce qui s'est passé avant le 7 octobre 2023. Mais personne ne nous empêchera de dire que l'État d'Israël, qui, en 1947 et 1948, a expulsé 800.000 Palestiniens de l'endroit où ils vivaient, a détruit leurs maisons et spolié leurs terres, qui, depuis 1967, occupe, contre toutes les résolutions de l'ONU, toute la Palestine, qui a sabordé les accords d'Oslo, multiplié la répression et la colonisation, a construit peu à peu une situation d'apartheid, est le responsable, avec les États qui lui apportent un soutien inconditionnel, de ce qui s'est passé et de ce qui se passe.

Ce qui est interdit, par Macron, relayé par BFM et tutti quanti, c'est de prononcer les mots : apartheid, colonisation ou même occupation. Nos *media* mettent systématiquement ces mots entre guillemets, les prononcer

ou les écrire, c'est entrer en résistance contre les discours de l'idéologie dominante et risquer la répression. En vérité, c'est ce qui est reproché à Jean-Paul Delescaut.

S'opposer au déferlement de l'idéologie dominante exige de ne pas faire de concession, de ne pas céder aux sirènes de la facilité des plateaux TV, de ne pas « condamner le Hamas » sur la base des seules affirmations de la propagande de l'État « le plus menteur du monde », de ne pas mettre sur le même plan les Palestiniens, peuple colonisé, et l'État sioniste colonisateur, l'armée d'occupation et la résistance armée légitime d'un peuple opprimé. Qui ne condamne pas, n'utilise pas le discours prémâché des dominants est susceptible d'être accusé d'antisémitisme ou d'apologie du « terrorisme ». C'est en restant ferme sur ces positions que le Parti Révolutionnaire Communistes entend porter la défense la plus juste et la plus efficace de Jean-Paul et des autres défenseurs de la cause palestinienne incriminés.

Depuis le 20 octobre, la situation à Gaza a évolué. Les Palestiniens y subissent un génocide. L'État sioniste « *ce prolongement organique de l'impérialisme occidental* », comme le dit Georges Ibrahim Abdallah, est assuré par ses protecteurs, au premier chef l'impérialisme dominant, de l'impunité, car sa mission, depuis le début, est de veiller, pour le compte des Occidentaux, et souvent avec leur complicité à la division du monde arabe et au contrôle du pétrole, sans oublier le gaz découvert au large de Gaza.

Pour le Parti Révolutionnaire Communistes, il faut poursuivre inlassablement l'action de toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour la solidarité avec les Palestiniens et pour une Palestine enfin libre. L'espoir est là, car l'État sioniste est en difficulté, de plus en plus de travailleurs, de jeunes comprennent que la source du problème, c'est l'existence même de l'État autoproclamé d'Israël, sa nature coloniale et de plus en plus théocratique. La position du Parti Révolutionnaire Communistes est claire. Il ne s'agit pas de « *jeter les Juifs à la mer* », mais d'en finir avec un État d'apartheid, théocratique, lui-même intitulé « *État-Nation du peuple juif* ».

Seul le rapport de force nous permettra de vaincre la machine politico-judiciaire qui s'acharne contre Jean-Paul et les défenseurs du peuple palestinien. Aussi, le Parti Révolutionnaire Communistes appelle les travailleurs à être le plus nombreux possible ce 28 mars à Lille pour soutenir notre camarade lors de sa comparution au tribunal ; et à défendre les revendications fondamentales du mouvement de libération nationale palestinien : fin de l'agression militaire sioniste, droit au retour de tous les réfugiés palestiniens, formation d'un État palestinien sur le territoire de la Palestine mandataire.